

LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUES: UNE LISTE DE CONTRÔLE



CONNAISSANCE
DES RISQUES DE
CATASTROPHE



SYSTÈMES DE
SURVEILLANCE ET
D'ALERTE



DIFFUSION ET
COMMUNICATION



CAPACITÉ DE
RÉPONSES



LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUES: UNE LISTE DE CONTRÔLE

La liste de contrôle du système d'alerte précoce multirisques (SAP) est un outil pratique composé des principaux éléments et actions que les gouvernements nationaux, les organisations communautaires et les partenaires de tous les secteurs peuvent utiliser pour développer ou évaluer ces systèmes.

Ce document est basé sur la version préliminaire présentée par l'Organisation météorologique mondiale en 2017 lors de la Conférence sur les alertes précoces multirisques au Mexique. La revue et la mise à jour ont été menées par l'Agence de gestion des situations d'urgence en cas de catastrophes (CDEMA) dans les Caraïbes, en coordination avec le PNUD et la FICR, en février 2018.

Conception: Beatriz H. Perdiguero. Estudio Varsovia

Cette ressource a été rendue possible grâce au plan d'action DIPECHO pour les Caraïbes 2017-2018, dans le cadre du projet intitulé "Renforcement des systèmes d'alerte précoce intégrés pour une réduction plus efficace du risque de catastrophe dans les Caraïbes grâce au transfert de connaissances et d'outils". Le projet est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence caribéenne de gestion des catastrophes et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et financé par la Direction générale de la protection civile et de l'aide humanitaire de l'Union européenne (DG ECHO). Juin 2018

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

PNUD

Programme
des Nations
Unies pour le
développement

CDEMA

Agence caribéenne
de gestion des
catastrophes

FICR

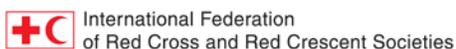
Fédération internationale
des Sociétés de la
Croix-Rouge et du
Croissant-Rouge

ECHO

Opérations
européennes de
protection civile et
d'aide humanitaire



Au service
des peuples
et des nations



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne

TABLE DES MATIÈRES

1. Document d'orientation pour l'application de la liste de contrôle des systèmes d'alerte précoce dans les Caraïbes	2
1.1 Objectif du document d'orientation	3
1.2 Aperçu général	3
1.3 Application proposée dans les Caraïbes	5
1.4 Sources d'informations	6
1.5 Liste récapitulative du SAP	7
1.6 Durabilité de l'agenda national des SAP	8
2. Avant-propos	9
2.1 Remerciements	12
3. Comment utiliser cette liste de contrôle	13
3.1 Éléments clés d'un système d'alerte précoce, questions transversales et parties prenantes	14
3.2 Une liste de contrôle des actions pratiques pour aider à développer, évaluer ou affiner un système d'alerte précoce	15
4. Systèmes d'alerte précoce multirisque intégral et axés sur les personnes	17
4.1 Quatre composantes	21
4.1.1 Connaissance des risques de catastrophe	21
4.1.2 Détection, suivi, analyse et prévision des aléas et des conséquences possibles	22
4.1.3 Diffusion et communication des alertes	23
4.1.4 Capacités de préparation et d'intervention	23
4.2 Principaux acteurs	25
4.3 Sources de vérification essentielles	27
5. La liste de contrôle	29
5.1 Connaissance des risques de catastrophe	31
5.2 Détection, suivi, analyse et prévision des aléas et des conséquences possibles	37
5.3 Diffusion et communication des alertes	42
5.4 Capacités de préparation et d'intervention	46
6. Liste des acronymes	50



1. DOCUMENT D'ORIENTATION POUR L'APPLICATION DE LA LISTE DE CONTRÔLE DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES CARAÏBES

- 1.1** Objectif du document d'orientation
- 1.2** Aperçu général
- 1.3** Application proposée dans les Caraïbes
- 1.4** Sources d'informations
- 1.5** Liste récapitulative du SAP
- 1.6** Durabilité de l'agenda national des SAP

1. DOCUMENT D'ORIENTATION POUR L'APPLICATION DE LA LISTE DE CONTRÔLE DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES CARAÏBES

1.1 OBJECTIF DU DOCUMENT D'ORIENTATION

Le présent document d'orientation a pour objectif de fournir aux parties prenantes nationales soutenant la mise en œuvre du système d'alerte précoce dans les pays Caraïbéens des indications sur la manière d'appliquer la liste de contrôle SAP, y compris le processus de collecte de données, la communication et la validation des résultats. Il met en évidence les sources d'informations qui devraient être utilisées pour valider les données et les informations fournies, ainsi que les résultats attendus de l'application de la liste de contrôle. Le document devrait servir de guide, mais permet cependant une flexibilité basée sur les préférences nationales, en particulier en ce qui concerne le mode de collecte des données.

1.2 APERÇU GÉNÉRAL

Le projet intitulé « Renforcer les systèmes intégrés d'alerte précoce pour une réduction plus efficace des risques de catastrophe dans les Caraïbes grâce au transfert de connaissances et d'outils » est une initiative visant à renforcer les systèmes d'alerte précoce intégrés d'Antigua-et-Barbuda, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Dominique, de la République Dominicaine et de Cuba, par la

mise à profit efficace des outils et des connaissances. Le projet est mis en œuvre par le PNUD en étroite collaboration avec la FICR, la CDEMA, les partenaires de DIPECHO et leurs homologues nationaux.

L'objectif du projet est d'améliorer les SAP pour une réduction plus efficace du risque de catastrophe dans les Caraïbes et pour progresser vers la mise en place d'un système plus intégré, au moyen d'actions concrètes permettant de combler les lacunes existantes. Cette initiative vise à mettre l'accent sur les 4 composantes du SAP —et à combler les lacunes prioritaires— au niveau national, en contribuant à l'intégration du SAP national et communautaire, à la durabilité et à l'appropriation nationale du SAP à travers 4 résultats escomptés:

R1: Augmenter l'accès aux outils existants et à la connaissance des SAP aux niveaux national et régional;

R2: Fournir des solutions de SAP intégrées dans cinq pays déterminés grâce au partage des connaissances;

R3: Augmenter l'efficacité des SAP dans cinq pays cibles par le biais d'actions prioritaires concrètes;

R4: Assurer le transfert de connaissances, la documentation et la communication sur les SAP.

Jusqu'en 2003, il n'existait aucun cadre régional complet pour évaluer le statut des SAP dans la région. Le rapport sur les SAP dans les Caraïbes entrepris dans le cadre des préparatifs de la sous-région en vue de la deuxième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce tenue à Bonn, a adopté les principes et composants émergents du SAP (Villagran et al. 2003; UNISDR 1997)¹ en tant que norme. De ce travail, a surgi la liste de contrôle des SAP de 2006 développée par le secrétariat de la troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce. La liste de contrôle des SAP a été développée sur la base des informations recueillies au cours des deux jours et demi de la conférence et des contributions importantes d'organisations et de particuliers impliqués dans l'alerte précoce et la réduction des risques de catastrophe dans le système international des Nations Unies et au-delà. Une liste de contrôle révisée a été préparée pour la conférence sur les systèmes d'alerte précoce multirisques, organisée en tant qu'événement spécial de la plateforme mondiale tenue au Mexique en mai 2017. Il a été recommandé que la liste de contrôle soit largement diffusée et utilisée par les pays.

La liste de contrôle, structurée autour des quatre éléments clés d'un système d'alerte précoce efficace, vise à constituer une simple liste des principaux éléments et actions auxquels les gouvernements nationaux ou les organisations communautaires peuvent se référer lors de la mise au point ou de l'évaluation de systèmes d'alerte précoce, ou simplement pour vérifier que des procédures indispensables soient mises en œuvre. Il ne s'agit pas d'un manuel de conception complet, mais d'un outil de référence pratique et non technique permettant de s'assurer que les éléments essentiels d'un bon système d'alerte précoce soient en place.²

1. Systèmes d'alerte précoce dans les Caraïbes: étude documentaire.

2. Développer des systèmes d'alerte précoce: une liste de contrôle.

1.3 APPLICATION PROPOSÉE DANS LES CARAÏBES

L'application de la liste de contrôle des SAP au niveau national nécessitera la contribution d'un large éventail d'acteurs locaux et internationaux.³ Il est recommandé que la liste de contrôle soit appliquée une fois tous les trois ans afin de coïncider avec l'outil d'audit du processus complet de gestion des catastrophes, en tant que moyen de révision et d'évaluation permettant de documenter la mise à jour de la feuille de route nationale du SAP, résultat de la première application de la liste de contrôle. Lorsque le support technique est utilisé pour administrer la liste de contrôle, des discussions doivent être engagées avec le Bureau national de gestion des catastrophes afin d'identifier tous les acteurs clés à inclure dans le processus, dans le but de garantir l'implication des organisations basées sur le genre et les personnes vivant dans des conditions de vulnérabilité.

L'outil peut être administré électroniquement via SurveyMonkey sous forme de quatre enquêtes représentant les quatre éléments clés du système du SAP axé sur les personnes.⁴ Quatre enquêtes ont été conceptualisées plutôt qu'un seul outil pour permettre aux personnes interrogées de se concentrer sur les domaines du SAP qui sont au cœur des mandats de leur agence. Quatre enquêtes alignées sur les éléments d'un SAP facilitent également le processus de réalisation des enquêtes, en particulier pour les personnes dont la disponibilité est limitée.

En outre, les personnes interrogées seront invitées à procéder à un examen initial de la documentation, en utilisant l'outil comme guide, et à rassembler et à citer la documentation pertinente en appui de leurs réponses. Des entretiens seront conduits avec des institutions individuelles et au sein de groupes focaux, le cas échéant, pour permettre la réalisation du sondage dans SurveyMonkey. Une fois l'enquête terminée, des lacunes seront comblées, ce qui nécessitera un suivi auprès des partenaires afin d'effectuer un examen complet du SAP. Un rapport sera ensuite préparé sur la base des données des entretiens et de l'examen de la documentation.

Lors de l'application de l'outil, les personnes interrogées devront répondre aux questions suivantes:

1. Répondre aux actions clés de la liste de contrôle en choisissant parmi les niveaux de réussite spécifiés dans la liste de contrôle.
2. Argumenter les réponses aux actions clés quel que soit le niveau de réalisation sélectionné en fournissant des preuves lorsque cela est possible.

3. Voir la liste de contrôle du SAP pour les types d'acteurs et ceux qui devraient être impliqués dans chaque élément de la liste de contrôle, y compris les organisations qui ciblent les femmes et les personnes vivant dans des conditions de vulnérabilité.

4. S'assurer qu'un groupe diversifié de parties prenantes peut fournir des informations pour l'enquête, y compris des experts en genre et des organisations basées sur le genre, en déterminant si toutes les parties prenantes ont accès à l'enquête. Dans les cas où des groupes ou des organisations n'ont pas accès aux technologies, des enquêtes seront effectuées en personne.

3. Souligner les lacunes en fonction de leur expérience et de la documentation.
4. Partager les expériences concernant l'identification et la mise en œuvre des considérations pertinentes sur le genre pour les listes de contrôle.

Le processus général de mise en œuvre sera guidé par un mécanisme de coordination national (MNC).

1.4 SOURCES D'INFORMATIONS

En appliquant la liste de contrôle, il est important que les personnes interrogées se réfèrent à la documentation pertinente pour appuyer leur réponse aux actions concrètes. Le document pertinent comprendra entre autres, les lois, règlements, politiques et plans, ainsi que des rapports tels que les rapports après action et le document de pays sur la réduction des risques de catastrophe (voir tableau ci-dessous). Le projet encouragera le recueil de données différenciées selon le sexe, l'âge et la culture, lorsqu'elles seront disponibles, et encouragera la collecte lorsque les données ne sont pas disponibles. L'instrument d'enquête sera partagé avec les parties prenantes nationales avant qu'il ne soit administré. Au cours de l'exercice de validation, toutes les divergences devraient être corrigées et des informations supplémentaires seront collectées afin de soutenir la désignation donnée à toute action pratique identifiée dans la liste de contrôle SAP.

PRINCIPALES SOURCES DE VÉRIFICATION
Recensements de la population
Documents de pays sur la réduction des risques de catastrophe (RRC)
Plan de développement national
Plan d'investissement national et portefeuille de projets
Plans d'intervention
Plans d'urgence
Plans d'évacuation
Plans d'intervention institutionnels
Diagnostic institutionnel

PRINCIPALES SOURCES DE VÉRIFICATION

Accords, accords de collaboration
Réunions du Bureau national de gestion des catastrophes, listes de participants
Manuels et protocoles
Inventaire des ressources
Cartes imprimées
Bases de données numériques
Rapports de réunions, cours, simulations (SIMEX), actions communes, etc.
Programmes/plans de formation, listes de personnel qualifié
Matériels de sensibilisation, diffusion
Evaluation de la vulnérabilité et de la capacité de la communauté

1.5 EWS CHECKLIST REPORTING

Un rapport sur les résultats de la liste de contrôle SAP sera rédigé par le partenaire ou consultant du projet concerné sur la base des contributions des parties prenantes. Un atelier sera organisé avec les parties prenantes pour valider le rapport et un premier ensemble de lacunes dans le système d'alerte précoce sera identifié. La priorisation de ces lacunes sera déterminée par le pays. La coopération Sud-Sud avec Cuba et la FICR visera à fournir des outils et des solutions sur mesure pour combler ces lacunes. Les outils et solutions sélectionnés seront détaillés dans une feuille de route nationale pour l'amélioration des SAP dans le pays. Ils seront également inclus dans la liste des éléments à transférer aux niveaux national et régional. L'atelier se penchera sur les considérations de genre de la liste de contrôle et sur la manière de

s'assurer que les questions portant sur le genre et les personnes vulnérables soient correctement reprises dans les rapports.

Les principaux résultats du processus comprendront :

- 1) a national EWS report that includes EWS gaps and
- 2) a national roadmap for improving EWS benefitting from horizontal cooperation.

1.6 DURABILITÉ DE L'AGENDA NATIONAL SUR LES SAP

Les SAP nécessitent des efforts soutenus dans le temps et l'espace pour être efficaces. Il est très important que les résultats de cette initiative soient institutionnalisés à la fois en termes de processus et de résultats pour continuer à progresser. En tant que tels, les arrangements nationaux visant à institutionnaliser l'agenda des SAP doivent être examinés et, à la fin du projet, ces arrangements doivent être compris, documentés et poursuivis. L'institutionnalisation aux niveaux technique et politique nécessite un engagement des parties prenantes, du niveau local au niveau international.

Un autre aspect qui est essentiel à la viabilité du programme national des SAP sera de résoudre les principaux problèmes intersectoriels, l'équité intergénérationnelle et la diversité.



2. AVANT-PROPOS

2.1 Remerciements

2. AVANT-PROPOS

L'alerte précoce est un élément majeur de la réduction des risques de catastrophe. Elle peut contribuer à sauver des vies et à réduire les impacts économiques et matériels des phénomènes aléatoires, y compris des catastrophes. Pour être efficaces, les systèmes d'alerte précoce doivent mobiliser activement la population et les collectivités exposées à différents aléas, contribuer à l'éducation du public et à sa sensibilisation aux risques, diffuser efficacement des messages et des alertes, favoriser un état de préparation permanent et enclencher rapidement les interventions.

Les systèmes d'alerte précoce sont des systèmes de suivi, de prévision et de prédiction des risques, des activités de prévention, de communication et de préparation de la réponse aux catastrophes qui permettent aux individus, aux communautés, aux gouvernements, aux entreprises et à d'autres parties prenantes de prendre des mesures en temps opportun. Les systèmes d'alerte précoce multirisque visent à répondre à un éventail d'aléas, de vulnérabilités, d'expositions, de capacités et d'impacts analogues ou différents lorsque des événements aléatoires se produisent séparément, simultanément, en cascade ou de façon cumulative au fil du temps, en tenant compte de leurs éventuels effets concomitants. Un système d'alerte précoce multirisque capable d'alerter contre un ou plusieurs aléas accroît l'efficacité et la cohérence des alertes, notamment grâce à des capacités et mécanismes compatibles et coordonnés, identifiant et surveillant les aléas de façon précise et actualisant la prévision de ceux-ci.⁵

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 — l'instrument qui succède au Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 : « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux

5. UN 2016 (A/71/644) : Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe (OIEWG), approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 février 2017 (A/RES/71/276)

catastrophes »— reconnaît les avantages des systèmes d'alerte précoce multirisque, et les inscrit dans l'un de ses sept objectifs mondiaux, notamment, l'objectif (g) : « *Améliorer nettement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe* »⁶

Ce cadre appelle à changer radicalement la façon dont sont élaborées, évaluées et utilisées les informations relatives aux risques dans le contexte des systèmes d'alerte précoce multirisque, des stratégies de prévention des catastrophes et des politiques gouvernementales. Il affirme qu'il « *faut d'urgence prévoir, planifier et réduire les risques de catastrophe pour mieux protéger les êtres humains, les collectivités et les pays, leurs moyens de subsistance, leur santé, leur patrimoine culturel, leurs biens socioéconomiques et leurs écosystèmes, et améliorer ainsi leur résilience* » et exige de « *redoubler d'efforts pour atténuer le degré d'exposition et la vulnérabilité des populations et prévenir ainsi l'apparition de nouveaux risques de catastrophe, mais aussi faire en sorte que, partout, ceux qui créent de tels risques doivent rendre des comptes* ».

« Compte tenu de ce qui précède, pour réduire les risques de catastrophe, il faut relever les défis existants et se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à faire ce qui suit : surveiller, évaluer et comprendre les risques de catastrophe et échanger des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse ; renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux niveaux pertinents » (figure 1).

Cette liste de contrôle est l'un des résultats majeurs de la première Conférence sur les systèmes d'alerte précoce multirisque (SAP) organisée à Cancún (Mexique), du 22 au 23 mai 2017. Il s'agit d'une mise à jour du document d'origine, intitulé « Développement de systèmes d'alerte précoce : Une liste de contrôle », qui avait été publié en 2006 dans le sillage de la troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce : du concept à l'action (EWC III) tenue du 27 au 29 mars 2006 à Bonn⁷. À travers le prisme du Cadre de Sendai, cette liste de contrôle intègre les avantages reconnus des systèmes d'alerte précoce multirisque, de l'information sur les risques de catastrophe et de l'évaluation renforcée des risques.

6. ONU 2015 (A/RES/69/283) : Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

7. UNISDR 2006 : Développement de systèmes d'alerte précoce : Une liste de contrôle. Résultats de la troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte précoce (EWC III) organisée par le gouvernement allemand sous les auspices des Nations Unies, du 27 au 29 Mars 2006 à Bonn, en Allemagne. Disponible sur : <http://www.unisdr.org/2006/ppew/info-resources/ewc3/checklist/English.pdf>.

2.1 ACKNOWLEDGEMENTS

La liste de contrôle, structurée autour des quatre éléments clés des systèmes d'alerte précoce, se veut une simple liste des principaux éléments et actions à laquelle les gouvernements nationaux, les organisations communautaires et les partenaires de tous les secteurs peuvent se référer lors de l'élaboration ou de l'évaluation des systèmes d'alerte précoce. Il ne s'agit pas d'un manuel de conception complet, mais plutôt d'un outil de référence pratique et non technique pour garantir l'intégration des principaux éléments d'un système efficace d'alerte précoce.

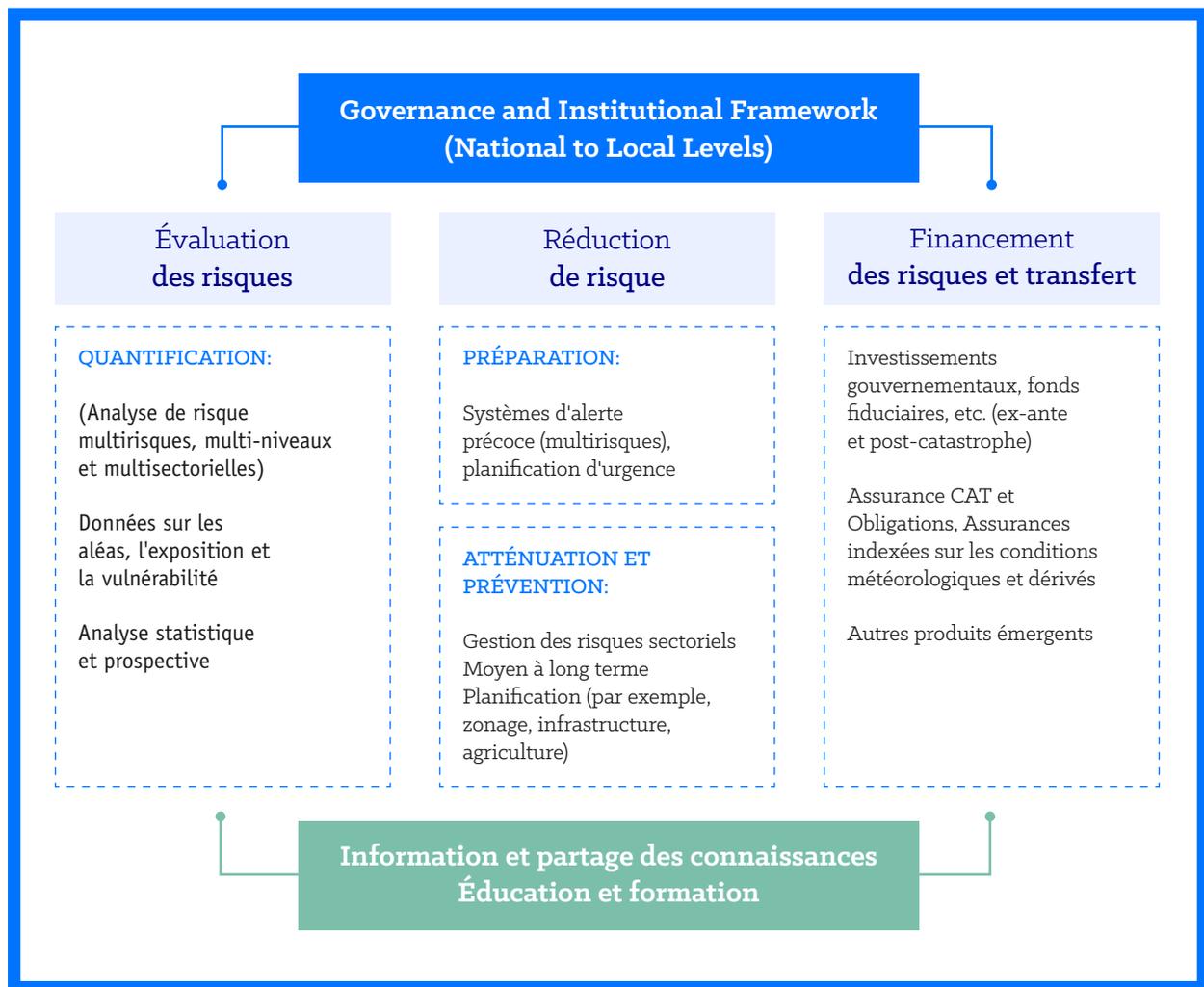


Figure 1: Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 encourage l'établissement d'arrangements institutionnels pour le développement d'informations sur les impacts et les risques afin d'identifier, d'informer et d'alerter des groupes spécifiques à risque présentant des vulnérabilités spécifiques.



3. COMMENT UTILISER CETTE LISTE DE CONTRÔLE

3.1 Éléments clés d'un système d'alerte précoce, questions transversales et parties prenantes

3.2 Une liste de contrôle des actions pratiques pour aider à développer, évaluer ou affiner un système d'alerte précoce

3. COMMENT UTILISER CETTE LISTE DE CONTRÔLE

Le document est divisé en deux parties interdépendantes qui doivent être lues dans l'ordre. La première section fournit des informations contextuelles utiles et des questions générales importantes concernant l'alerte précoce. La deuxième partie comprend une série de listes récapitulatives très pratiques sur les actions et les initiatives qui devraient être prises en compte lors de l'élaboration ou l'évaluation des systèmes d'alerte précoce.

3.1 ÉLÉMENTS CLÉS D'UN SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE, QUESTIONS TRANSVERSALES ET PARTIES PRENANTES

Une brève section sur les quatre composantes de l'alerte précoce est incluse, afin de mettre l'accent sur les principaux composants d'un système d'alerte précoce -centré sur l'individu- et pourquoi chacun de ces composants est important. Les dites composantes sont : 1) la connaissance des risques de catastrophe fondée sur la collecte systématique de données et l'évaluation des risques de catastrophe ; 2) des activités de détection, de suivi, d'analyse et de prévision des aléas et de leurs éventuelles conséquences ; 3) la diffusion et la communication, par des instances officielles, d'alertes fiables, précises et pratiques en temps opportun, ainsi que d'informations concernant la probabilité et les éventuelles conséquences d'une catastrophe ; 4) la préparation à tous les niveaux pour répondre aux alertes reçues.

En plus des quatre éléments, cette section décrit un certain nombre de questions transversales essentielles pour le développement et la durabilité des systèmes d'alerte précoce efficaces. Il s'agit notamment d'une

gouvernance et d'arrangements institutionnels efficaces, d'une approche multirisque de l'alerte précoce, de la participation des communautés locales et de la prise en compte des questions liées au genre (voir encadré 1), d'âge et de handicap et de la diversité culturelle.

Une explication sur les principaux acteurs impliqués dans les activités d'alerte précoce, tels que leurs rôles et responsabilités, est incluse pour fournir un contexte et exposer d'autres informations concernant les principaux acteurs présentés au début de la liste de contrôle. Lors de la cartographie des acteurs impliqués, une attention particulière sera accordée aux organisations qui se concentrent sur les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes en situation de vulnérabilité qui sont généralement touchées de manière disproportionnée par les catastrophes. Comme indiqué dans le cadre de Sendai, la participation des femmes sera encouragée car elle est essentielle pour gérer efficacement les risques de catastrophe et concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques, des plans et des programmes de réduction des risques de catastrophe prenant en compte les questions liées au genre.

ENCADRÉ 1.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE TENIR COMPTE DES QUESTIONS LIÉES AU GENRE DANS LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE?

La connaissance, l'acceptation et le respect des différences entre les sexes et des normes sociales importantes en matière d'alerte précoce peuvent réduire les taux de mortalité et de morbidité, faciliter une distribution équitable des secours d'urgence, améliorer les conditions de sécurité dans les abris et améliorer l'atténuation.

Le Cadre de Sendai ainsi que la Stratégie Caraïbes sur la gestion globale des catastrophes (véhicule de la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans les États participants de la CDEMA) identifient les questions liées au genre comme étant une question transversale qui doit être reconnue et prise en compte dans tous les processus liés à la gestion des risques de catastrophe et aux systèmes d'alerte précoce. Cette liste de contrôle tient compte notamment du fait que les femmes et les hommes ont des niveaux de vulnérabilité différents et font face à des risques différents.

Les femmes et les hommes du monde entier ont joué un rôle essentiel dans leurs communautés et ont développé des capacités diverses pour s'adapter, prévenir et atténuer l'impact des catastrophes.

Les femmes ne sont pas des victimes sans défense, mais de puissants agents de changement et des chefs de file critiques dans la gestion des risques de catastrophe.

3.2 UNE LISTE DE CONTRÔLE DES ACTIONS PRATIQUES POUR AIDER À DÉVELOPPER, ÉVALUER OU AFFINER UN SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE

Pour faciliter l'utilisation et la fonctionnalité, une liste de contrôle a été élaborée pour chacun des quatre éléments de l'alerte précoce avec des éléments de gouvernance intégrés, y compris les arrangements institutionnels, en raison de l'importance de ces questions pour la durabilité et la cohésion des systèmes d'alerte précoce.

Chacune des listes récapitulatives est regroupée en une série de thèmes majeurs et comprend une liste simple d'actions ou d'étapes qui, si suivies, fourniront une base solide sur laquelle construire ou évaluer un système d'alerte précoce.

Pour son application dans les Caraïbes⁸, la liste de contrôle révisée du système d'alerte précoce (SAP) comprend des mesures et des sources de vérification pour chacune des actions énumérées. La réalisation des actions ou des étapes est mesurée selon les niveaux suivants.

NIVEAU DE RÉALISATION	INDICATION DE COULEUR
Peu ou pas de progrès vers la norme	Attention importante requise
Progrès modéré vers la norme	Attention considérable est requise
Progrès important vers la norme	Peu d'attention requise
Achèvement complet de la norme	Peu ou pas d'action requise

8. La liste de contrôle du système d'alerte précoce a été révisée dans le cadre du projet « Renforcer les systèmes intégrés d'alerte précoce pour une réduction plus efficace des risques de catastrophe dans les Caraïbes grâce au transfert de connaissances et d'outils ». Le projet est géré par le centre régional du PNUD, situé au Panama et mis en œuvre en collaboration avec le CDEMA et la FICR.



4. SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE INTÉGRAL ET AXÉS SUR LES PERSONNES

4.1 Quatre composantes

4.1.1 Connaissance des risques de catastrophe

4.1.2 Détection, suivi, analyse et prévision des aléas et des conséquences possibles

4.1.3 Diffusion et communication des alertes

4.1.4 Capacités de préparation et d'intervention

4.2 Principaux acteurs

4.3 Sources de vérification essentielles

4. SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE INTÉGRAL ET AXÉS SUR LES PERSONNES

Selon la nouvelle terminologie relative à la réduction des risques de catastrophe⁹, un système d'alerte précoce est défini comme étant « un système intégré de mécanismes et de processus de suivi, de prévision et d'évaluation des aléas, de communication et de préparation aux catastrophes permettant aux personnes, aux communautés, aux gouvernements, aux entreprises et à d'autres intervenants de prendre rapidement les mesures qui s'imposent pour réduire les risques de catastrophe en cas d'événements dangereux ».

L'annotation correspondante à la définition précise qu'un système d'alerte précoce, efficace, intégral et axé sur l'être humain doit présenter quatre grandes composantes interdépendantes, à savoir : 1) la connaissance des risques de catastrophe fondée sur la collecte systématique de données et l'évaluation des risques de catastrophe ; 2) des activités de détection, de suivi, d'analyse et de prévision des aléas et de leurs éventuelles conséquences ; 3) la diffusion et la communication, par des instances officielles, d'alertes fiables, précises et pratiques en temps opportun, ainsi que d'informations concernant la probabilité et les éventuelles conséquences d'une catastrophe et ; 4) la préparation à tous les niveaux pour répondre aux alertes reçues. Pour que le système puisse fonctionner correctement, ces quatre composantes indissociables doivent être coordonnées au sein de chaque secteur, entre les différents secteurs et à plusieurs niveaux, et s'accompagner d'un mécanisme de retour d'information permettant d'assurer une amélioration continue. La défaillance de l'une de ces composantes ou l'absence de coordination entre les différentes composantes peut provoquer l'échec de l'ensemble du système.

9. UN 2016 (A/71/644) : Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe (OIEWG), approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 2 février 2017 (A/RES/71/276)

Il ajoute que « les systèmes d'alerte précoce multirisque visent à répondre à plusieurs aléas ou effets analogues ou différents lorsque des événements dangereux se produisent séparément, simultanément, en cascade ou de façon cumulative au fil du temps, en tenant compte de leurs éventuels effets concomitants. Un système d'alerte précoce multirisque par lequel les populations sont mises en garde contre un ou plusieurs aléas produit des alertes plus efficaces et cohérentes, notamment grâce à des capacités et mécanismes coordonnés, compatibles et multidisciplinaires au service de la détermination précise et actualisée des aléas et du suivi multirisque ».

Ainsi, un tel système d'alerte précoce multirisque « centré sur les personnes » nécessite un cadre opérationnel fondé sur des principes de base acceptés comprenant les quatre éléments clés. Le dispositif doit également se trouver dans un environnement favorable qui intègre une bonne gouvernance, des capacités opérationnelles adéquates, des rôles et des responsabilités clairement définis pour toutes les parties prenantes, des ressources adéquates, des plans efficaces testés régulièrement et un processus de retour d'information permettant une amélioration continue du dispositif (figure 2). Les questions liées au genre, l'âge, le handicap et la culture doivent être pris en compte dans toutes les politiques et pratiques, y compris le système d'alerte précoce, et il importe d'encourager les femmes et les jeunes à exercer des responsabilités.¹⁰

L'objectif des systèmes d'alerte précoce multirisque centrés sur les personnes est d'habiliter les individus et les communautés menacés par les aléas à agir suffisamment tôt et de manière appropriée pour réduire les risques de blessures et de maladies, de pertes de vies et de dommages matériels et environnementaux. Dans le cadre de leur objectif, les dispositifs s'attaqueront également aux inégalités sociales et de genre qui accroissent les vulnérabilités des individus et des communautés et empêchent la mise en œuvre effective des systèmes d'alerte précoce.

10. Source: Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015 – 2030.

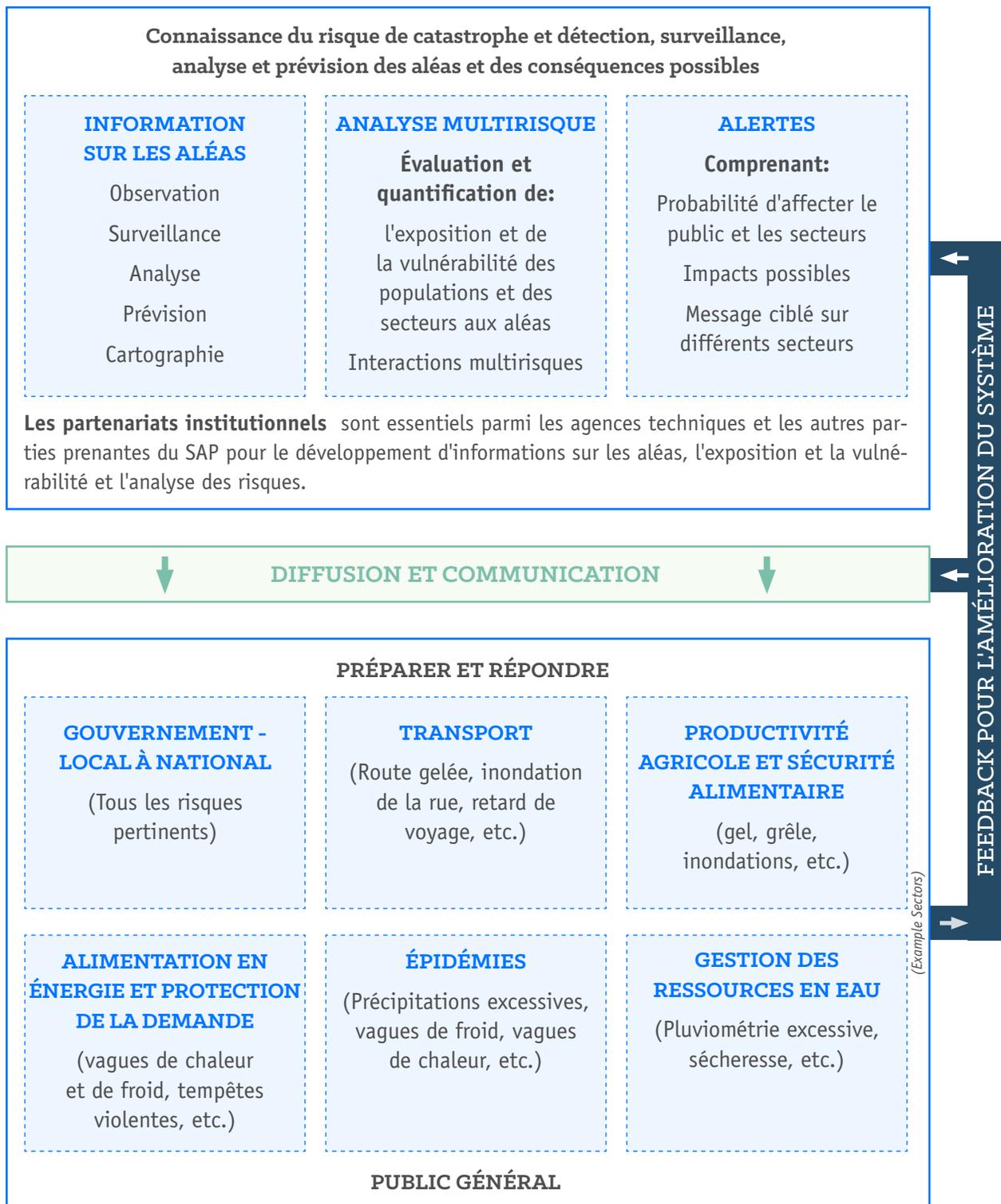


Figure 2: *Système d'alerte précoce multirisque*

4.1 FOUR ELEMENTS



4.1.1 Connaissance des risques de catastrophe

- Les risques découlent de la combinaison des aléas, de l'exposition des personnes et des biens aux aléas et de leurs vulnérabilités et capacités d'adaptation à un endroit particulier. Les évaluations de ces risques nécessitent une collecte et une analyse systématique des données et doivent tenir compte de la dynamique et des effets aggravants des aléas associés aux vulnérabilités découlant de processus tels que l'urbanisation non planifiée, le changement d'affectation des terres rurales, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques. Le risque dépend également des ressources et des capacités disponibles pour gérer non seulement le risque, mais aussi les impacts réels et leurs conséquences. L'interaction humaine et l'étude comportementale des réactions à différents aléas peuvent également fournir des indications importantes pour mieux gérer l'urgence en temps réel. Le risque est également fondé sur les rôles différenciés selon le sexe et les vulnérabilités et inégalités qui créent/augmentent les vulnérabilités ; ce qui fait que les femmes et les hommes font face à des risques distincts en raison de leurs différents rôles et des différentes normes sociales qui déterminent leur comportement. Par conséquent, l'évaluation des risques doit inclure une évaluation des capacités d'adaptation différenciées de la communauté selon le sexe. Les évaluations des risques et les cartes connexes aident à motiver les gens, à hiérarchiser les besoins et les interventions et à guider les préparatifs des mesures de gestion des risques de catastrophe, y compris les phases de la prévention, la préparation et l'intervention.



4.1.2 Détection, suivi, analyse et prévision des aléas et des conséquences possibles



Les services d'alerte sont le noyau central d'un système d'alerte précoce. Le système doit avoir une base scientifique solide et une technologie fiable pour :

- Surveiller et détecter les aléas en temps réel ou en temps quasi réel ;
- Un système de prévision et d'alerte qui fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an, surveillé et géré par des personnes qualifiées.

Le suivi continu des paramètres des aléas et des signes précurseurs (lorsqu'ils sont disponibles pour un danger particulier) est essentiel pour générer des alertes précises en temps utile, laissant suffisamment de temps à la communauté ou aux communautés concernées pour adopter leurs plans de gestion des catastrophes appropriés pour ce risque en particulier. Les dispositifs utilisés pour la détection et le suivi, qui pourraient être automatisés, devraient permettre un contrôle strict de la qualité des données selon les normes internationales lorsque celles-ci sont disponibles, en tenant compte des différentes ressources utilisées et des différentes activités effectuées par les hommes et les femmes. Les services d'alerte devraient avoir une perspective multirisque (par exemple, les fortes précipitations peuvent non seulement provoquer des inondations, mais aussi déclencher des glissements de terrain, dont l'alerte pourrait provenir d'une autre autorité) et être coordonnés lorsque cela est possible pour profiter des capacités et des réseaux institutionnels, procéduraux et de communication partagés. Les données, les prévisions et les alertes devraient être archivées de manière normalisée pour soutenir l'analyse post-événement et les améliorations du système au fil du temps. Les données, les prévisions et les alertes seront sensibles au genre et culturellement appropriées¹¹.

11. Les données, les prévisions et les alertes sensibles au genre reconnaissent que les femmes et les hommes accèdent, traitent, interprètent et réagissent différemment à l'information, en raison de l'organisation sociale et culturelle des relations entre les femmes et les hommes et de la division sexuelle du travail. Il a été prouvé que le manque d'une approche qui tienne compte des différences entre les femmes et les hommes dans la communication exacerbe les impacts négatifs d'une catastrophe et que l'implication des femmes augmente le nombre de personnes informées parce qu'elles sont connectées à différents réseaux sociaux et ont souvent des stratégies de communication spécifiques et différentes qui tiennent compte des pratiques, préoccupations et besoins des femmes.



4.1.3 Diffusion et communication des alertes



Les alertes doivent atteindre les personnes à risque, en particulier les personnes vulnérables¹². Les messages devraient idéalement atteindre tout le monde dans la communauté. Des messages clairs contenant des informations simples, utiles et utilisables sont essentiels pour permettre une préparation et une intervention appropriées qui aideront à sauvegarder les vies et les moyens de subsistance des organisations et des communautés. La confiance est une partie importante de la communication efficace sur les risques. Si la source d'information n'est pas fiable, il sera impossible d'établir une communication réelle - et il faut beaucoup de temps pour établir la confiance¹³. Il est nécessaire d'identifier au préalable les dispositifs de communication régionaux, nationaux et locaux, et désigner les voix autorisées. Ces systèmes de communication seront sensibles au genre. L'utilisation de plusieurs canaux de communication est nécessaire pour avertir le plus grand nombre possible de personnes, éviter la défaillance d'un canal et renforcer le message d'alerte.



4.1.4 Capacités de préparation et d'intervention



Il est essentiel que les gens comprennent leurs risques ; respectent le système d'alerte national et sachent comment réagir aux messages d'alerte. Les programmes d'éducation et de préparation jouent un rôle clé. La planification sensible aux questions liées au genre et la préparation à l'alerte et à la réponse rapide face aux catastrophes sont également essentielles car elles peuvent réduire les taux de mortalité et de morbidité, faciliter une distribution équitable des secours d'urgence, améliorer les conditions de sécurité dans les abris provisoires et améliorer l'atténuation.

12. Comme reconnu par le cadre de Sendai

13. Banque mondiale (Shaw, Rajib, Takeuchi, Yukiko, Matsuura, Shohei, Saito, Keiko) 2013: Risk Communication. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16147/800720drm0kn5030Box0377295B00PUBLIC0.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Il est également essentiel que des plans de gestion des catastrophes soient établis, intégrés, et testés. Toutes les personnes devraient être bien informées sur les options de comportement sécuritaire afin de réduire les risques et protéger leur santé, connaître les voies d'évacuation disponibles et la meilleure façon d'éviter les dommages et la perte de biens. La connaissance, l'acceptation et la considération de normes sociales et des questions liées au genre fortement enracinées dans la communauté sont également nécessaires pour promouvoir un comportement sécuritaire¹⁴.

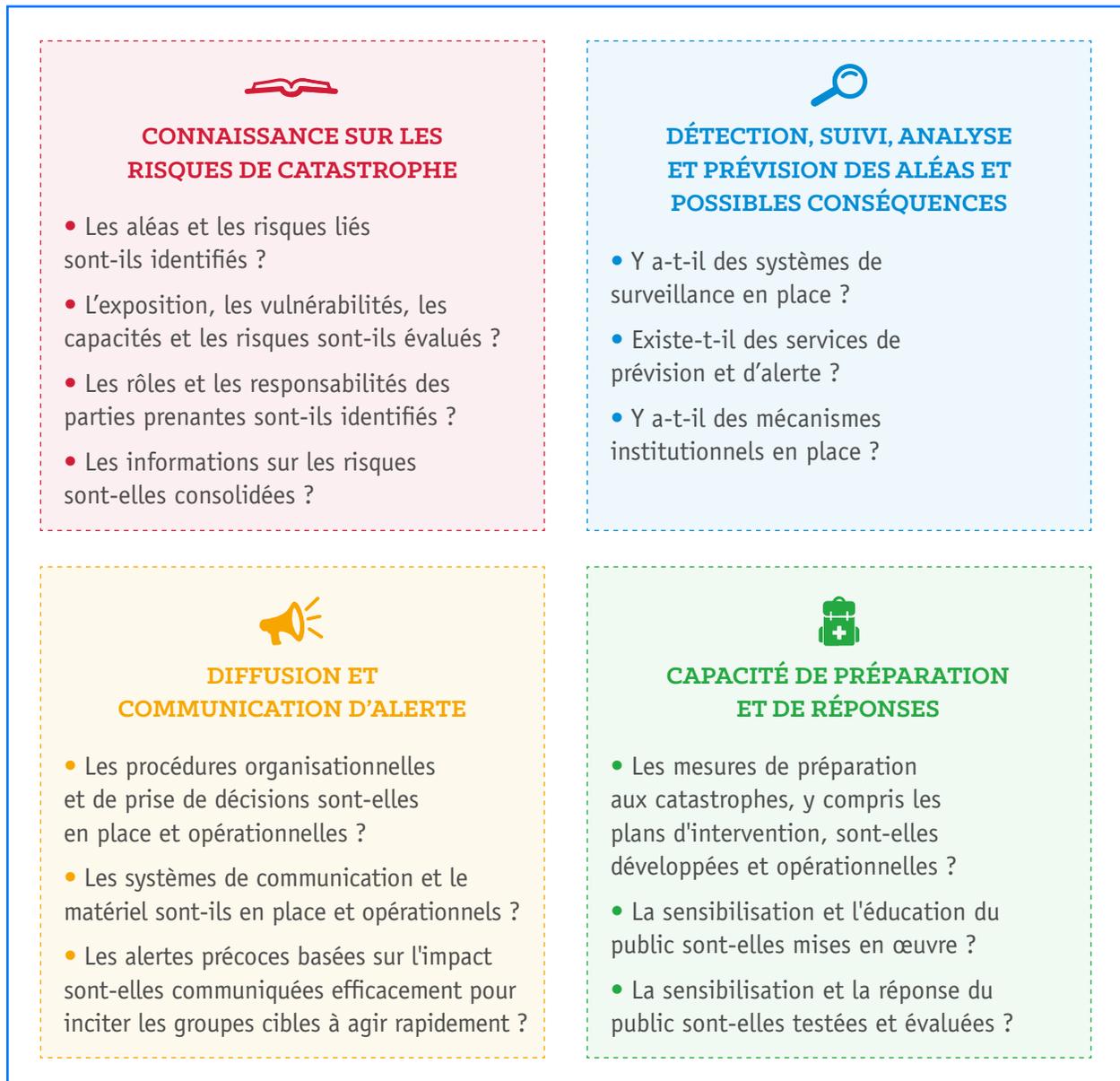


Figure 3: Les quatre composantes des systèmes d'alerte précoce du début à la fin centrés sur les personnes. Note : L'UNISDR et le PNUD ont identifié des multiples considérations liées au genre pour chacune des quatre composantes des systèmes d'alerte précoce centrés sur les personnes (voir l'annexe 1 pour plus de détails)

14. Ces actions sont particulièrement importantes pour la région, car dans les Caraïbes, il a été rapporté que lors d'une catastrophe, les hommes ont tendance à se placer à un risque plus élevé, comme indiqué par PNUD 2012. Integrating Gender in Disaster Management in Small Island Developing States : A Guide

4.2 PRINCIPAUX ACTEURS

Pour qu'un système d'alerte précoce (multirisque) fonctionne efficacement, les gouvernements nationaux, départementaux et locaux devraient créer un cadre intégré et complet qui clarifie les rôles, les responsabilités et les relations de toutes les parties prenantes au sein du dispositif. Par conséquent, la première tâche est l'identification de toutes les parties prenantes au sein du système d'alerte précoce (multirisque). Les principales parties prenantes devraient inclure les autorités de gestion des catastrophes aux niveaux national, provincial et local, les agences scientifiques et techniques chargées de l'alerte précoce (par exemple, services météorologiques et hydrologiques nationaux, autorités sanitaires, services géologiques, organisations d'observation des océans) et les entités de communication publiques et privées. Parmi les autres parties prenantes, citons les transports, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'offre et la demande d'énergie, la santé et les épidémies, la gestion des ressources en eau, les télécommunications et l'éducation (écoles, universités, éducation informelle).

• Niveau local

Les communautés, en particulier les plus vulnérables, sont fondamentales pour les systèmes d'alerte précoce multirisque centrés sur les personnes. Elles devraient être activement impliquées dans tous les aspects de la mise en place et du fonctionnement des systèmes d'alerte précoce ; être conscientes des aléas et des impacts potentiels auxquels elles sont exposées ; et être capables de prendre des mesures pour minimiser la menace de perte ou de dommage. Elles devraient s'approprier ces systèmes. Les gouvernements locaux, tout comme les communautés et les individus, sont les protagonistes des systèmes d'alerte précoce efficaces. Ils devraient être habilités par les gouvernements nationaux, avoir une connaissance considérable des aléas auxquels leurs communautés sont exposées et être activement impliqués dans la conception et la maintenance des systèmes d'alerte précoce. Ils doivent comprendre les renseignements consultatifs reçus et être en mesure de conseiller, d'instruire et d'engager la population locale en sorte que la sécurité publique augmente et la perte possible de ressources dont dépend la communauté se réduise. Cet engagement doit donc être mené de manière sensible au genre afin de satisfaire les besoins et le niveau de risque différenciés de la population locale.

• Niveau national

Les gouvernements nationaux sont responsables des politiques et des cadres de haut niveau qui facilitent l'alerte précoce et des dispositifs techniques qui prévoient et émettent des alertes nationales. Les gouvernements nationaux devraient interagir avec les gouvernements et les agences régionaux et internationaux pour renforcer les capacités d'alerte précoce et veiller à ce que les alertes et les interventions connexes soient dirigées vers les populations les plus vulnérables. L'apport d'un soutien aux communautés et aux gouvernements locaux pour développer les capacités opérationnelles est également une fonction essentielle.

• Niveau régional

Les institutions et les organisations régionales jouent un rôle important dans l'apport de connaissances et de conseils spécialisés qui soutiennent les efforts nationaux, visant à développer et à maintenir les

capacités d'alerte précoce dans les pays qui partagent un environnement géographique commun. En outre, ils encouragent les liens avec les organisations internationales et facilitent les pratiques efficaces d'alerte précoce dans les pays limitrophes.

• Niveau international

Les organismes internationaux peuvent assurer la coordination, la normalisation et le soutien des activités nationales d'alerte précoce au niveau international et favoriser l'échange de données et de connaissances entre les différents pays et régions. Le soutien peut inclure la fourniture de renseignements consultatifs, d'une assistance technique et d'un soutien politique et organisationnel nécessaires pour aider les autorités ou les agences nationales à développer leurs capacités opérationnelles.

• Autres acteurs clés

Les organisations non gouvernementales jouent un rôle important dans la sensibilisation des individus et des organisations, notamment au niveau communautaire. Elles peuvent également contribuer à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et à la préparation des communautés face aux catastrophes naturelles et à l'intervention en cas de catastrophe. En outre, elles peuvent jouer un rôle de plaidoyer important pour aider à faire en sorte que l'alerte précoce reste à l'ordre du jour des décideurs gouvernementaux.

Le secteur privé peut jouer un rôle diversifié dans l'alerte précoce, notamment en développant des capacités d'alerte précoce dans leurs propres organisations. Les médias jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la conscience de la catastrophe de la population en général et dans la diffusion des alertes précoces. Le secteur privé a également un potentiel important pour aider à fournir des services qualifiés sous forme de main-d'œuvre technique, de savoir-faire ou de dons (en nature et en espèces) de biens ou de services.

La communauté scientifique et universitaire joue un rôle essentiel en fournissant une contribution scientifique et technique spécialisée pour aider les gouvernements et les communautés à développer des systèmes d'alerte précoce. Leur expertise est essentielle pour analyser les risques naturels auxquels sont confrontées les communautés, soutenir la conception de services scientifiques et systématiques de surveillance et d'alerte, soutenir l'échange de données, traduire des informations scientifiques ou techniques en messages compréhensibles et diffuser des alertes compréhensibles aux personnes à risque.

Principaux groupes sociaux et autres parties prenantes. Lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre) au Brésil, il a été reconnu que pour parvenir au développement durable, la participation active de tous les secteurs de la société et de tous les types de personnes serait nécessaire. Les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les agriculteurs et les personnes handicapées sont quelques-uns des principaux groupes reconnus par le Cadre de Sendai pour la conception et la mise en œuvre d'une approche préventive centrée sur les personnes.

4.3 SOURCES DE VÉRIFICATION ESSENTIELLES

Les principales sources d'information pour compléter la liste de contrôle comprennent les plans de préparation et de réponse ainsi que les plans de développement. Du fait que tout système d'alerte précoce repose sur un réseau d'acteurs, les accords entre ces acteurs peuvent également fournir des informations utiles sur le dispositif. Une liste des documents qui devraient être référencés dans la mise en œuvre de la liste de contrôle est fournie ci-dessous. Les données désagrégées selon le sexe, l'âge et l'appartenance ethnique devraient être fournies lorsqu'elles sont disponibles et encouragées lorsque les données ne sont pas disponibles.

DOCUMENTS UTILISÉS DANS L'APPLICATION DE LA LISTE DE CONTRÔLE	MERCI DE COCHER
Les recensements de population	
Documents pays sur la réduction des risques de catastrophes	
Plan national de développement	
Plan national d'investissement et portefeuille de projets	
Plans de réponse	
Plans de contingence	
Plans d'évacuation	
Plans institutionnels de réponse	
Diagnostics institutionnels	
Accords, accords de collaboration	
Réunions de l'agence nationale de réduction des risques de catastrophes, listes des participants	
Manuels et protocoles	
Inventaire des ressources	

DOCUMENTS USED IN APPLICATION OF CHECKLIST	PLEASE TICK
Rapport d'évaluation des risques	
Cartes imprimées	
Bases de données numériques	
Rapports de réunions, cours, simulations, actions conjointes, etc.	
Plans/programmes de formation, listes de personnel qualifié	
Matériel de sensibilisation, diffusion	



5. LA LISTE DE CONTRÔLE

5.1 Connaissance des risques de catastrophe

5.2 Détection, suivi, analyse et prévision des aléas et des conséquences possibles

5.3 Diffusion et communication des alertes

5.4 Capacités de préparation et d'intervention

5. LA LISTE DE CONTRÔLE

Informations générales

Nom du pays :			
Population totale :			
Répartition de la population totale			
Population urbaine totale :		Population rurale totale :	
Femmes :		Femmes :	
Hommes :		Hommes :	
Enfants :		Enfants :	
Filles :		Filles :	
Garçons :		Garçons :	
Personnes âgées : F () H ()		Personnes âgées : F () H ()	
Nombre total de communautés :			
Nombre total de districts du centre urbain principal :			

5.1 CONNAISSANCE DES RISQUES DE CATASTROPHE

Des informations complètes concernant tous les aspects des risques de catastrophe, notamment les aléas existants et l'exposition, la vulnérabilité et les capacités des personnes, communautés, organisations et pays ainsi que de leurs actifs.

 **Principaux acteurs :** Les institutions nationales, départementales et locales de gestion des catastrophes ; les organismes scientifiques et techniques tels que les organismes météorologiques et hydrologiques, les autorités sanitaires et les entités de géophysique ; les experts en urbanisme et aménagement du territoire ; les chercheurs et les universitaires (y compris des experts en sciences sociales et sur les questions liées au genre) ; les organisations et les représentants de la communauté impliqués dans la gestion des catastrophes/urgences et des risques de catastrophe.

Informations sur les menaces et les vulnérabilités

Les menaces les plus importantes du pays

Inondations	
Instabilité des pentes	
Tremblements de terre	
Tsunamis	
Cyclones tropicaux (dépressions, ouragans)	
Autres (précisez)	

Vents intenses	
Sécheresse	
Menace volcanique	
Feux de forêt	
Substances chimiques	

Niveau d'atteinte / Indication de couleur
1. Peu ou pas de progrès vers la norme
2. Progrès modéré vers la norme
3. Progrès important vers la norme
4. Achèvement complet de la norme

Critères (actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
1. Les principaux aléas et les menaces connexes sont-ils identifiés ?					
<p>☐ Les caractéristiques des principaux aléas (par exemple, intensité, transmissibilité des maladies, fréquence, probabilité) ont été analysées, les données historiques ont été évaluées et les risques potentiels futurs ont été évalués de manière différenciée en fonction du genre.¹⁵</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Cartes imprimées • Études de menaces • Bases de données numériques • Vulnérabilités liées au genre identifiées
<p>☐ Cartes des risques (dynamiques si possible) élaborées pour identifier les zones géographiques/les personnes susceptibles d'être affectées par les aléas et inclure des données de vulnérabilité différenciées en fonction du genre.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Cartes de risques • Bases de données numériques • Les cartes de risques incluent des données de vulnérabilité différenciées en fonction du genre
2. L'exposition, les vulnérabilités, les capacités et les risques sont-ils évalués ?					
<p>☐ Évaluation et quantification des personnes exposées (inclure les sexospécificités), des services (hôpitaux, etc.) et des infrastructures critiques (électricité et eau, qualité du parc immobilier) réalisées et cartographiées pour tous les aléas pertinents ainsi que pour les risques aggravants au niveau local dans les zones rurales et urbaines et les côtes.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations des risques • Tableaux, documents et cartes des sites critiques ou de la vulnérabilité • Inventaire ou registre de propriété/infrastructure • Enregistrements numériques • Plans de contingence • Plans d'urgence • Plans de gestion environnementale • Évaluation et quantification des personnes et services exposés, ventilées par sexe, âge et appartenance ethnique

15. Une évaluation différenciée selon le genre identifiera les aléas et les vulnérabilités spécifiques afin de déterminer les risques encourus par les hommes et par les femmes dans chaque région ou communauté

Critères (actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>☐ Les impacts sur les infrastructures critiques et les risques secondaires associés à ces impacts doivent être évalués et des solutions de gestion des risques envisagées pour accroître la résilience.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies officielles d'évaluation (le cas échéant) de l'infrastructure, ou autre référence. • Budgets nationaux • Plan de préparation et de réponse en cas de catastrophe • Conventions et accords
<p>☐ Les facteurs de vulnérabilité tels que le genre, le handicap, l'accès à l'infrastructure, la diversité économique, les inégalités sociétales et les sensibilités environnementales sont pris en compte.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations des risques • Tableaux, documents et cartes des sites critiques ou de la vulnérabilité • Inventaire ou registre de propriété/infrastructure • Les connaissances et les perceptions traditionnelles des femmes et des hommes sont incluses dans l'analyse et l'évaluation des caractéristiques des principaux aléas naturels. • Enregistrements numériques • Plans de contingence • Plans d'urgence • Plans de gestion environnementale • Examens institutionnels/des systèmes d'alerte précoce • Bilans post-intervention
<p>☐ Les vulnérabilités des secteurs économiques clés du niveau national aux niveaux locaux ont été évaluées.</p>					
<p>☐ Intégration des connaissances historiques et autochtones dans les évaluations des risques.</p>					
<p>☐ Les activités des personnes qui augmentent ou aggravent les risques ont été identifiées et évaluées en tenant compte des sexospécificités.¹⁶</p>					
<p>☐ Les résultats de l'évaluation des risques sont intégrés aux plans locaux de gestion des risques et aux messages d'alerte dans un langage clair et facile à comprendre</p>					
<p>☐ La législation a été évaluée pour identifier les lacunes susceptibles d'accroître la vulnérabilité.</p>					
<p>☐ Les normes culturelles et les inégalités entre les sexes sont évaluées pour identifier les lacunes susceptibles d'accroître la vulnérabilité.</p>					

16. Gender differentiated identification and evaluation of activities that can be disaggregated by sex in order to determine gender specific hazards and vulnerabilities to determine the risks faced by men and women in each region or community

Critères (actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>☐ Les canaux de communication et la résilience matérielle du système d'alerte précoce sont évalués à l'avance pour réduire l'impact des événements sur l'infrastructure et déterminer si les alertes atteindront les personnes de manière équitable.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers et rapports d'exercices de simulation. • Évaluation sensible au genre des systèmes de diffusion et de communication des alertes
<p>☐ Couverture des canaux de communication et évaluation de canaux multiples pour identifier les lacunes et les points de défaillance possibles qui peuvent augmenter la vulnérabilité ou empêcher les personnes dans des conditions vulnérables de recevoir des messages..</p>					
3. Les rôles et responsabilités des parties prenantes sont-ils identifiés ?					
<p>☐ Les principales agences gouvernementales nationales et organisations des principaux groupes impliqués dans les évaluations de risques (y compris les évaluations des aléas, des vulnérabilités et des capacités) sont identifiés et leurs rôles définis.¹⁷</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Législation • Protocoles et politiques existants • Accords ou accords de collaboration entre institutions et organisations.
<p>☐ Législation ou politique gouvernementale en place exigeant la préparation d'évaluations des aléas, de la vulnérabilité et de la capacité pour toutes les zones.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens bilatéraux et/ou groupes de discussion avec les responsables/coordonateurs de chaque institution et les ONG/OCB
<p>☐ La responsabilité de la coordination de l'identification des aléas et des informations sur les risques (exposition, vulnérabilité sociale et physique et capacité) est assignée à une organisation nationale en vue de consolider les approches et de surveiller les liens et les impacts en cascade.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Égalité des chances pour les hommes et les femmes de faire partie des groupes d'experts scientifiques et techniques évaluant et examinant l'exactitude des données et des informations développées sur les risques

17. Y compris les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les organisations paysannes

Critères (actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>☐ Des processus pour les experts scientifiques et techniques (y compris les experts sociaux et de genre) pour évaluer et d'examiner l'exactitude des données et informations sur les risques sont développées.</p>					
<p>☐ Processus pour impliquer activement les communautés rurales et urbaines dans les évaluations locales des aléas et des risques en tenant compte des besoins de toutes les personnes (femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).¹⁸</p>					
4. L'information sur les risques est-elle consolidée ?					
<p>☐ Référentiel normalisé central (incluant, mais sans s'y limiter, un système d'information géographique (SIG) activé) établi pour stocker toutes les informations sur les événements/ catastrophes et les risques.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Digital databases • Bilateral interviews with key officials of the country and institutions in charge.
<p>☐ Normes nationales (si possible selon les normes internationales) établies pour la collecte systématique, le partage et l'évaluation des informations et des données sur les risques, les aléas, les expositions, les vulnérabilités et les capacités (en utilisant un processus sensible au genre si possible).¹⁹</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Protocols for data collection, storage and access • Funded data collection programme • Organizations from major groups involved in the design of national standards and in the process to review and update risk data

18. Un processus sensible au genre inclura des actions pour s'assurer que : les femmes et les hommes sont également impliqués dans le processus d'examen et de mise à jour des données sur les risques chaque année, et incluent des informations sur les vulnérabilités nouvelles ou émergentes et les aléas établis. Pour ce faire, l'initiative embauchera un expert en genre pour développer une stratégie visant à impliquer activement les femmes et les hommes des communautés dans les analyses locales des aléas et de la vulnérabilité.

19. Un processus sensible au genre impliquerait les femmes et les organisations de femmes dans l'élaboration de normes nationales pour la collecte, le partage et l'évaluation systématiques des données sur les aléas et la vulnérabilité.

Critères (actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>□ Données de vulnérabilité standardisées et informations ventilées par sexe, âge et handicap.</p>					
<p>□ Des processus pour la maintenance, l'examen régulier et la mise à jour des données sur les risques, y compris des informations sur les vulnérabilités nouvelles ou émergentes et les risques sont établis, avec les rôles et les responsabilités des intervenants identifiés, et avec un financement approprié.</p>					



LIENS AVEC D'AUTRES ÉLÉMENTS

Comprendre le profil de risque du pays fournit des informations essentielles pour les autres éléments du système d'alerte précoce multirisque tels que :

- *Détection, surveillance, analyse et prévision* : Identification des aléas à surveiller, où surveiller et identification de comment optimiser le réseau d'observation et de suivi. Il est essentiel que les alertes incluent des informations sur les risques et les impacts.
- *Communication et diffusion de l'alerte* : évaluation des stratégies de communication sensible au genre pour s'assurer que les messages atteignent la population, en particulier les femmes et les personnes vulnérables, et si l'équipement est capable de résister à un événement extrême.
- *Capacités de préparation et d'intervention* : Élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, développement d'exercices pour tester et optimiser l'efficacité des mécanismes de diffusion, protocoles d'urgence pour l'évacuation et l'intervention en cas de catastrophe, sensibilisation et éducation du public.

19. Un processus sensible au genre impliquerait les femmes et les organisations de femmes dans l'élaboration de normes nationales pour la collecte, le partage et l'évaluation systématiques des données sur les aléas et la vulnérabilité.

5.2 DÉTECTION, SUIVI, ANALYSE ET PRÉVISION DES ALÉAS ET DES CONSÉQUENCES POSSIBLES

Service de suivi et de prévision multirisque avec une base scientifique et technologique solide



PRINCIPAUX ACTEURS: Les institutions nationales, sous-nationales et locales de gestion des catastrophes ; les organismes scientifiques et techniques tels que les organismes météorologiques et hydrologiques, les autorités sanitaires, les organisations d'observation des océans et les agences de géophysique ; universités et instituts de recherche ; les fournisseurs d'équipements du secteur privé ; autorités de télécommunication ; experts en sécurité ; autorités militaires ; experts en gestion de la qualité ; centres techniques régionaux.

Niveau d'atteinte / Indication de couleur
1. Peu ou pas de progrès vers la norme
2. Progrès modéré vers la norme
3. Progrès important vers la norme
4. Achèvement complet de la norme

Critères (Actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
1. Existe-t-il des systèmes de surveillance ?					
<input type="checkbox"/> Réseau de surveillance mis en place qui surveille les aléas qui ont un impact sur votre pays.					<ul style="list-style-type: none"> • Participation égale des femmes et des hommes au comité qui met en place les systèmes d'alerte techniques pour tous les aléas • Observation directe des mécanismes et dispositifs existants • Documentation liée aux mécanismes d'alerte
<input type="checkbox"/> Paramètres de mesure et spécifications documentées pour chaque aléa pertinent.					
<input type="checkbox"/> Équipement technique, adapté aux conditions locales, aux circonstances et aux besoins différenciés selon le genre, en place et personnel formé à son utilisation et à sa maintenance ²⁰					

20. Les femmes et les hommes ont appris à prévoir les aléas en utilisant différentes ressources techniques

Critères (Actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>☐ Suivi des données reçues, traitées et disponibles dans un format interopérable en temps réel, ou en temps quasi-réel.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles, accords et accords en référence aux dispositifs • Entretiens avec des personnes clés associées à la fois au profil politique et aux mécanismes techniques.
<p>☐ Suivi des données et des métadonnées régulièrement organisées avec des contrôles de qualité, archivées et accessibles pour la vérification, la recherche et d'autres applications.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les hommes peuvent avoir accès et contrôler les équipements techniques et avoir les capacités nécessaires. • Protocoles pour la collecte, le stockage et l'accès aux données • Données ventilées selon le sexe et analyse des réseaux régionaux, des territoires adjacents et des sources internationales accessibles.
<p>☐ La surveillance de la maintenance matérielle et logicielle est effectuée de manière routinière et les coûts et les ressources sont pris en compte dès le départ pour garantir le fonctionnement optimal du dispositif au fil du temps.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Documents d'accords et conventions entre acteurs • Visites et observation directe des lieux où sont installés les appareils de mesure et surveillance
<p>☐ Le système est capable de combiner et de bénéficier de technologies nouvelles et plus anciennes permettant l'échange de données entre pays ayant des capacités techniques différentes.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues bilatérales avec des personnes qui manipulent l'équipement et les instruments • Preuve documentée des fonds pour la maintenance
2. Existe-t-il des services de prévision et d'alerte ?					
<p>☐ Analyse et traitement de données, génération de produits de modélisation, de prévision et d'alerte, basés sur des méthodologies scientifiques et techniques reconnues et diffusées dans le cadre des normes et des protocoles internationaux.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies scientifiques et techniques acceptées à l'échelle internationale • Normes et protocoles internationaux appropriés utilisés pour les alertes

Critères (Actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
<p>□ Des nouvelles analyses et traitements de données, des produits de modélisation, de prévision et d'alerte peuvent être facilement intégrés dans le système à mesure que la science et la technologie évoluent.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Documentation liée aux mécanismes d'alerte • Protocoles, accords et accords en référence aux systèmes
<p>□ Les centres d'alerte sont opérationnels à tout moment (24 heures sur 24, sept jours sur sept) et sont dotés de personnel qualifié, conformément aux normes nationales et internationales appropriées.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Entrevues bilatérales avec les autorités de la municipalité, d'autres acteurs clés et les personnes qui utilisent l'équipement et les instruments • Protocoles d'activation de l'alerte (le cas échéant) • Liste du personnel qualifié • Les femmes et les hommes sont également impliqués dans le processus d'examen et de mise à jour des données sur les risques chaque année, et incluent des informations sur les vulnérabilités nouvelles ou émergentes et les aléas établis.
<p>□ Les messages d'alerte sont clairs, cohérents, sensibles au genre et incluent des informations sur les risques et les impacts. Ils sont conçus pour atteindre toutes les personnes, en tenant compte des liens entre les niveaux de menace et les actions de préparation et d'intervention d'urgence.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'activation de l'alerte sensibles au genre (le cas échéant) • Dossiers et rapports d'exercices de simulation.
<p>□ Logiciel et analyse de données pour les données reçues mises à jour périodiquement et conformément aux normes de sécurité les plus élevées</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens bilatéraux avec les autorités du pays, les autres acteurs clés et les personnes qui gèrent les données
<p>□ L'état des systèmes de surveillance et d'analyse des données sont surveillés en permanence pour identifier tout manque de données, des problèmes de connexion ou des problèmes de traitement.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des analyses de données

Critères (Actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
☐ Les messages d'alerte fournissent des indications claires pour déclencher des réactions (par ex. évacuation).					<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'activation de l'alerte sensibles au genre(le cas échéant) • Dossiers et rapports d'exercices de simulation • Entretiens bilatéraux avec les autorités de la municipalité, les autres acteurs et les personnes clés • Un système de communication bidirectionnel et interactif permet la vérification, de sorte qu'il peut être déterminé que les femmes et les hommes ont reçu et compris les alertes.
☐ Alertes générées et diffusées de manière efficace et opportune pour chaque type d'aléas.					
☐ Système(s) d'alerte soumis à des tests et à des exercices globaux réguliers.					
☐ Processus établi pour vérifier que les alertes aient atteint les principales parties prenantes, en particulier les femmes et les personnes vulnérables.					
☐ Mécanismes en place pour informer les personnes lorsque la menace et ses impacts ont pris fin.					
☐ Les processus opérationnels, y compris la qualité des données et la performance des alertes, sont régulièrement surveillés et évalués.					
☐ Des systèmes de sécurité intégrée sont en place, tels que les systèmes d'alimentation de secours, la redondance des équipements et des dispositifs de personnel de garde/astreinte.					
☐ Des stratégies visant à renforcer la crédibilité et la confiance dans les alertes ont été élaborées (par exemple, la compréhension de la différence entre les prévisions et les alertes), sans préjudice de l'auteur de l'alerte..					
☐ Les fausses alertes ont été minimisées et les améliorations communiquées pour maintenir la confiance dans le système d'alerte.					
☐ Des processus d'archivage des alertes et de la prévision sont-ils en place ?					

Critères (Actions clés)	1.	2.	3.	4.	Sources de vérification
3. Y a-t-il des mécanismes institutionnels en place ?					
☐ Plans et documents relatifs aux réseaux de surveillance disponibles et approuvés par les experts et les autorités compétentes.					<ul style="list-style-type: none"> • Documents législatifs et règlements. • Protocoles • Accords interinstitutionnels • Politique multirisque • Arrangements de coopération régionale • Accords bilatéraux
☐ Les processus ont été normalisés et rôles et responsabilités de toutes les organisations qui génèrent et diffusent des alertes sont établis et mandatés par une loi ou un autre instrument faisant autorité (par exemple, un protocole d'entente, une procédure opérationnelle permanente).					
☐ Des accords et protocoles interinstitutionnels au sein du pays ont été établis pour l'échange de données des systèmes de surveillance et des données de base nécessaires à la production de produits dérivés (par exemple, données bathymétriques et topographiques pour la modélisation des tsunamis).					
☐ Des accords et protocoles interinstitutionnels ont été établis pour assurer la cohérence du langage des alertes et des responsabilités de communication lorsque différents aléas sont traités par différents organismes.					
☐ Une stratégie de coordination multi-aléa a été mise en place pour obtenir une efficacité mutuelle entre les différents systèmes d'alerte.					
☐ Les partenaires du système d'alerte, y compris les autorités locales et les médias, sont conscients et respectent les organisations responsables de la génération et de la diffusion des alertes.					
☐ Un échange transfrontalier des alertes et des données d'observation est réalisé avec les pays voisins grâce à des accords bilatéraux/multilatéraux, notamment pour des événements tels que les cyclones tropicaux, les inondations, les maladies, les bassins partagés, l'échange de données et le renforcement des capacités techniques.					



LIENS AVEC D'AUTRES ÉLÉMENTS

Comprendre le profil de risque du pays fournit des informations essentielles pour les autres éléments du système d'alerte précoce multirisque tels que :

- *Connaissance des risques* : Les données et les informations de surveillance et de prévision servent de base à la quantification des aléas et de l'exposition aux risques.

- *Communication et diffusion de l'alerte* : Les alertes sont le déclencheur des mécanismes de communication et commencent les processus de prise de décision et de mise en œuvre des plans d'urgence.

- *Capacités de préparation et d'intervention* : Les alertes fondées sur les risques fournissent les informations nécessaires aux personnes, en particulier celles qui se trouvent dans des conditions vulnérables, pour se protéger et protéger leurs biens, et pour lancer des processus d'intervention d'urgence.

5.3 DIFFUSION ET COMMUNICATION DES ALERTES

Des systèmes de communication et de diffusion visant à garantir que les personnes et les communautés, en particulier les personnes vulnérables, soient prévenues à l'avance des risques imminents, facilitant la coordination et l'échange d'informations au niveau national et régional.



PRINCIPAUX ACTEURS : Les institutions de gestion des catastrophes nationales et locales ; les organismes scientifiques et techniques tels que les organismes météorologiques et hydrologiques, les autorités sanitaires et les agences de géophysique ; les autorités militaires et civiles ; les organisations médiatiques (par exemple, télévision, radio et médias sociaux) ; les entreprises dans les secteurs vulnérables (par exemple le tourisme, les établissements fournissant de soins pour personnes âgées, les bâtiments de la marine) ; les organisations communautaires et locales ; les agences internationales et onusiennes, les femmes et les hommes des communautés locales.

Niveau d'atteinte / Indication de couleur
1. Peu ou pas de progrès vers la norme
2. Progrès modéré vers la norme
3. Progrès important vers la norme
4. Achèvement complet de la norme

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
1. Les processus organisationnels et décisionnels sont-ils en place et opérationnels ?					
<p>☐ Les fonctions, les rôles et les responsabilités de chaque acteur dans le processus de diffusion de l'alerte sont mis en application par la politique gouvernementale ou la législation à tous les niveaux</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Observation directe des mécanismes et dispositifs existants • Documentation liée aux mécanismes d'alerte. • Protocoles d'activation de l'alerte (le cas échéant) • Entretiens avec des personnes clés associées à la fois au profil politique et aux mécanismes techniques • Entrevues avec des personnes clés associées aux organisations des principaux groupes (y compris les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes handicapées, les agriculteurs)
<p>☐ Des stratégies de communication au niveau national, sous-national et local ont été mises en place pour assurer la coordination entre les émetteurs de l'alerte et les canaux de diffusion.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'activation de l'alerte (le cas échéant)
<p>☐ Des réunions régulières de coordination, de planification et d'examen entre les émetteurs d'alerte et les médias.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers et rapports d'exercices de simulation.
<p>☐ Un réseau de professionnels et de volontaires a été établi pour recevoir et diffuser largement les alertes.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les hommes font tous partie d'un réseau de volontaires formés et habilités à recevoir et diffuser largement des alertes précoces aux ménages et aux communautés éloignées
<p>☐ Des mécanismes de rétroaction sont en place pour vérifier que les alertes ont été reçues et corriger les erreurs potentielles dans la diffusion et la communication.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Un système de communication bidirectionnel et interactif permet la vérification, de sorte qu'il peut être déterminé que les femmes et les hommes aient reçu les alertes.
<p>☐ Des mécanismes de mise à jour de l'information sont en place et sont capables de résister à l'événement.</p>					

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
2. Les systèmes et les équipements de communication sont-ils en place et opérationnels ?					
<p>☐ La confiance entre les parties prenantes a été établie.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes
<p>☐ Des systèmes de communication et de diffusion adaptés aux différents besoins de groupes spécifiques (populations urbaines et rurales, femmes et hommes, personnes âgées et jeunes, personnes handicapées, etc.).</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Des protocoles d'activation de l'alerte (le cas échéant). • Dossiers et rapports d'exercices de simulation. • Des experts en genre ou des groupes de femmes sont consultés pour aider à identifier les sexospécificités afin d'adapter les systèmes de communication et de diffusion aux besoins des femmes
<p>☐ Les systèmes de communication et de diffusion des alertes atteignent toute la population, y compris les personnes vulnérables, les populations saisonnières et les endroits éloignés grâce à de multiples canaux de communication (médias sociaux, drapeaux, sirènes, cloches, systèmes de sonorisation, visites porte-à-porte, réunions communautaires).</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des institutions/ONG/OCB pertinentes • Examens des stratégies de communication • Un système de communication bidirectionnel et interactif permet la vérification, de sorte qu'il peut être déterminé que les femmes et les hommes ont reçu les alertes.
<p>☐ Évaluation des stratégies de communication pour s'assurer que les messages atteignent la population, en particulier les personnes vulnérables.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers et rapports d'exercices de simulation. • Examens des stratégies de communication • Examens pour déterminer si les stratégies de communication de l'alerte sont accessibles et atteignent également les femmes et les hommes.
<p>☐ Des accords ont été établis afin de pouvoir utiliser les ressources du secteur privé, le cas échéant (par exemple, télévision, radio amateur, médias sociaux) pour diffuser des alertes.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Accords avec des entités du secteur privé • De multiples moyens de communication pour la diffusion d'alertes sont utilisés, englobant ceux utilisés ou préférés par les femmes.
<p>☐ L'équipement est entretenu et amélioré de sorte qu'il utilise les nouvelles technologies (le cas échéant) pour assurer l'interopérabilité.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de maintenance de l'équipement, y compris la mise à niveau • Des femmes et des hommes ont été formés et employés pour entretenir l'équipement et mettre à niveau les programmes de dispositifs de secours en cas d'échec
<p>☐ Des systèmes de sauvegarde sont en place en cas de défaillance.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des systèmes de communication, y compris les redondances.

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
3. Des alertes précoces basées sur l'impact sont-elles communiquées efficacement pour que les groupes cibles agissent rapidement ?					
<p>☐ Les messages d'alerte précoce basés sur l'impact devraient communiquer clairement les risques et fournir des conseils sur les mesures qui peuvent être prises pour réduire les risques et être comprises par tous, notamment par les personnes vulnérables.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements de messages d'alerte précoce • Dossiers et rapports d'exercices de simulation. • Entretiens avec des responsables techniques clés, ONG/OCB • Examens postérieurs à l'intervention • Des études visant à déterminer comment les femmes et les hommes accèdent aux messages d'alerte précoce et les interprètent
<p>☐ Des systèmes automatisés devraient être mis en place pour atténuer les impacts dans le cas d'événements de courte durée (par exemple, arrêt automatique du transport, activation des feux rouges dans les tunnels, arrêt des ascenseurs dans l'étage le plus proche, portes de sortie des pompiers ouvertes, etc.).</p>					
<p>☐ Les alertes précoces doivent tenir compte des différents risques des sous-populations, y compris les groupes vulnérables (urbains et ruraux, femmes et hommes, personnes âgées et jeunes, personnes handicapées, etc.).</p>					
<p>☐ Les intervenants publics et autres comprennent sur qui retombe l'autorité d'émettre les alertes font confiance à leur message.</p>					



LIENS AVEC D'AUTRES ÉLÉMENTS

Comprendre le profil de risque du pays fournit des informations essentielles pour les autres éléments du système d'alerte précoce multirisque tels que :

- *Connaissance des risques* : Des informations sur les faiblesses et les points forts des canaux de communication et la résilience matérielle des systèmes d'alerte précoce sont requises.
- *Détection, surveillance, analyse et prévision* : Accords et protocoles interinstitutionnels pour assurer l'autorité et la cohérence du langage des alertes et des responsabilités de communication pour chaque aléa. Échange transfrontalier des alertes et des données d'observation avec les pays voisins.
- *Capacités de préparation et d'intervention* : Intégration de canaux et de protocoles de communication dans les plans de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. Protocoles établis pour atteindre les services d'urgence et de santé qui doivent être en place afin de répondre aux événements rapidement.

5.4 CAPACITÉS DE PRÉPARATION ET D'INTERVENTION

Les institutions et les personnes, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité, sont capables de répondre à une alerte grâce à une meilleure connaissance des aléas et des risques.



PRINCIPAUX ACTEURS : Les institutions de gestion des catastrophes nationales et locales ; les organismes scientifiques et techniques tels que les organismes météorologiques et hydrologiques, les autorités sanitaires et les agences de géophysique ; les autorités militaires et civiles ; les écoles, les universités, le secteur de l'éducation non formelle, les organisations médiatiques (par exemple, télévision, radio et médias sociaux) ; les entreprises dans les secteurs vulnérables (par exemple le tourisme, les établissements fournissant de soins pour personnes âgées, les bâtiments de la marine) ; les ONG, les organisations communautaires et locales ; les agences internationales et onusiennes. Les femmes et les hommes des communautés

Niveau d'atteinte / Indication de couleur
1. Peu ou pas de progrès vers la norme
2. Progrès modéré vers la norme
3. Progrès important vers la norme
4. Achèvement complet de la norme

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
1. Les mesures de préparation aux catastrophes, y compris les plans d'intervention, sont-elles développées et opérationnelles ?					
<input type="checkbox"/> Les mesures de préparation aux catastrophes, y compris les plans de réponse, sont élaborées de manière participative, diffusées dans la communauté, pratiquées et étayées par la législation, le cas échéant.					<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'intervention sensibles au genre • Plans de contingence • Législation • Scénarios de risque différenciés selon le genre • Des plans de réponse et de préparation aux situations d'urgence à jour et sensibles au genre sont diffusés aux femmes et aux hommes
<input type="checkbox"/> Les mesures de préparation aux catastrophes, y compris les plans d'intervention, tiennent compte des besoins des personnes vulnérables.					
<input type="checkbox"/> Des évaluations des risques multi-aléa sont utilisées pour élaborer et mettre à jour les mesures de préparation aux catastrophes, y compris les plans d'intervention					

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
☐ Capacité de la communauté à répondre efficacement aux alertes précoces, en particulier des femmes et des personnes vulnérables.					
☐ La planification d'urgence est élaborée en fonction de scénarios, selon les prévisions ou des scénarios probables dans le temps et en fonction des prévisions climatiques et de la recherche scientifique.					
☐ Les interventions d'urgence à tous les niveaux sont liées à un financement durable.					
☐ Des stratégies mises en œuvre pour maintenir les mesures de préparation à une période de retour plus longue et tenant compte des événements dangereux en cascade.					
☐ Protocoles établis pour atteindre les services d'urgence et de santé qui doivent être en place afin de répondre aux événements rapidement.					<ul style="list-style-type: none"> • Manuels et protocoles • Documentation liée aux mécanismes d'alerte.
☐ Protocoles établis pour évacuer les opérateurs du dernier kilomètre (police locale, pompiers, volontaires, services de santé) qui diffusent des alertes au public et décident des mesures publiques, y compris l'émission d'ordres d'évacuation ou d'abris sur place.					<ul style="list-style-type: none"> • Manuels et protocoles
☐ Exercices réguliers entrepris pour tester et optimiser l'efficacité des processus de dissémination, de préparation et d'intervention en cas d'urgence.					<ul style="list-style-type: none"> • Preuve documentée des exercices ou simulations effectués • Enregistrement ou rapport de la simulation • Entretiens avec des femmes et des hommes ayant participé à l'organisation d'exercices • Rétroactions des tests et des exercices réguliers sont effectuées pour tester si le processus d'alerte précoce et de diffusion ainsi que les interventions atteignent les femmes et les hommes équitablement • La capacité des femmes à répondre efficacement aux alertes précoces est évaluée. • La réponse aux catastrophes précédentes différenciée selon le genre est analysée et les enseignements acquis sont incorporés dans les futures stratégies de renforcement des capacités tenant compte des questions liées au genre.

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
2. Des mesures de sensibilisation et d'éducation du public sont-elles menées ?					
<p>☐ La sensibilisation et l'éducation du public sur les aléas, les vulnérabilités, l'exposition et la manière de réduire les impacts des catastrophes sont intégrées dans les programmes scolaires du primaire à l'université.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Matériels de sensibilisation et éducation et plans d'étude sensibles au genre • Existence de guides méthodologiques dans l'école • Entretiens avec le personnel enseignant et gestionnaire des écoles • Entrevues avec les directions départementales du Min-Éducation • Entrevues et recherches dans/à proximité des universités : • Gamme de carrières et plans d'études • Dossiers d'activités parascolaires
<p>☐ L'éducation du public vise à reconnaître les signaux des aléas hydrométéorologiques et géophysiques et les signes et symptômes des maladies afin de contribuer à la surveillance de la communauté et de permettre et promouvoir des mesures d'intervention robustes « sans regrets ».</p>					
<p>☐ La population connaît comment les alertes seront diffusées, quelles sources sont fiables et comment réagir.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Plans et/ou programmes de sensibilisation • Des entrevues avec des facilitateurs techniques / professionnels ou responsable de la sensibilisation
<p>☐ Utilisation des médias les plus efficaces (par exemple, médias établis, réseaux sociaux, médias alternatifs) pour améliorer la sensibilisation du public.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Spots radio, matériel de campagnes de visibilité, entre autres.
<p>☐ Des campagnes permanentes de sensibilisation et d'éducation du public adaptées aux besoins spécifiques des groupes cibles (par exemple, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées).</p>					

Critères (Actions clés)	1	2	3	4	Sources de vérification
3. La sensibilisation du public et les interventions sont-elles testées et évaluées ?					
<p>▢ Les précédentes situations d'urgence et catastrophes et les réponses apportées ont été analysés et les enseignements tirés ont été incorporés dans les plans de préparation et d'intervention et dans les stratégies de renforcement des capacités.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Analyses après l'impact • Plans de préparation et d'intervention • Rapports des révisions • Rapports des exercices de simulation
<p>▢ Les stratégies et les programmes de sensibilisation du public sont évalués régulièrement et mis à jour au besoin.</p>					<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies et les programmes de sensibilisation du public sont évalués au moins une fois par an afin de déterminer si les hommes et les femmes sont effectivement impliqués dans le processus d'intervention en cas d'urgence
<p>▢ Des exercices de simulation sont menés avec les premiers intervenants et la communauté</p>					



LIENS AVEC D'AUTRES ÉLÉMENTS

Comprendre le profil de risque du pays fournit des informations essentielles pour les autres éléments du système d'alerte précoce multirisque tels que :

- *Connaissance des risques* : Les retours de l'expérience et des exercices entrepris pour tester et optimiser l'efficacité du système d'alerte précoce doivent être pris en compte lors de l'élaboration des évaluations des risques.
- *Détection, surveillance, analyse et prévision* : Les retours de l'expérience et des exercices pour tester et optimiser l'efficacité du système d'alerte précoce doivent être pris en compte lors de l'élaboration/amélioration des messages d'alerte et des processus de prévision opérationnelle.
- *Communication et diffusion des alertes* : Les retours de l'expérience et des exercices visant à tester et optimiser l'efficacité du système d'alerte précoce devraient être pris en compte lors de l'élaboration/amélioration des accords et des protocoles de diffusion des communications entre organismes, institutions et le public.

6. LISTE DES ACRONYMES

CREWS -	Systemes D'alerte Précoce Aux Catastrophes Du Climat
ECHO -	Protection Civile Et Operations D'aide Humanitaire Européennes
FAO -	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR -	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
UIT -	Union internationale des télécommunications
SAP -	Systeme d'alerte précoce multirisque
NDMO -	Organisme national chargé de la gestion des catastrophes
NGO -	Organisation non gouvernementale
OCHA -	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ONU -	Organisation des Nations Unies
PNUE -	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUD -	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO -	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNISDR -	Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
UNOSAT -	Programme opérationnel pour les applications satellitaires
UNU-EHS -	Institut de l'Université des Nations Unies pour l'environnement et la sécurité humaine
OMM -	Organisation météorologique mondiale

